

Gestion fiscale d'une entreprise

Présentation

Public, conditions d'accès et prérequis

Publics visés

tout public

Conditions d'accès

Avoir le niveau Bac+2 en comptabilité. En cas de poursuite vers le titre professionnel se référer aux conditions d'accès de celui-ci.

Points forts de la formation

Cette formation, existant depuis de nombreuses années, permet de compléter vos compétences dans le domaine fiscal pour occuper des postes à responsabilité en direction comptable ou financière, en PME ou en grande entreprise.

Objectifs

Objectif général

Perfectionnement, élargissement des compétences

Descriptif

- Identifier, déterminer, contrôler et analyser les différences entre traitement comptable et traitement fiscal lors de l'élaboration du résultat fiscal de l'entreprise
- Calculer et contrôler le résultat fiscal de l'entreprise dans le régime de l'impôt sur le revenu comme de l'impôt sur les sociétés
- Identifier, appliquer et contrôler les règles de calcul de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu
- Identifier et mettre en œuvre les régimes de TVA applicables à l'entreprise
- Calculer la TVA due, remplir la déclaration de TVA.
- Identifier les opérations soumises à droits d'enregistrement et appliquer les règles en vigueur.

Modalités de validation

Études de cas et mises en situation

Programme

Méthodes mobilisées

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves.

Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Modalités d'évaluation :

Chaque unité (UE/US, UA) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Établissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.

Accessibilité public handicapé :

Nos formations sont accessibles aux publics en situation de handicap. Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap.

Modalités et délais d'accès

Les inscriptions se déroulent dès le mois de mai pour les formations qui débutent en octobre (semestre 1) et dès novembre pour les formations qui débutent en février (semestre 2).

Programme

- [Droit fiscal: imposition du résultat de l'entreprise](#)
- [Droit fiscal : TVA et imposition du capital](#)

Durée et organisation

- Unités d'enseignement « à la carte »

Vous avez toute liberté pour effectuer votre choix parmi l'ensemble des unités d'enseignement (UE) qui vous sont proposées.

Cours à distance via Internet :

Autoformation avec accompagnement par un enseignant(e) (en individuel ou collectif). Utilisation de supports numériques (documents pdf, documents sonorisés, vidéos interactives, quiz d'autoévaluation...) et échanges en classes virtuelles par visioconférence (en direct ou en différé), messagerie, forums, chat...

Informations pratiques

Contact

Pour plus d'info, contactez [le Cnam le plus proche de chez vous](#).

Centre(s) d'enseignement

[Pays de la Loire](#)

Complément lieu

Les inscriptions se déroulent en septembre et en janvier.

Code Stage : CPN61B60

Nombre d'heures
60

Bloc de compétences



 **Besoin d'info**

 **Je souhaite m'inscrire**

 **Tarifs**

 **Indicateurs de résultat**

 **Accessibilité**

Utilisez votre CPF !



[+ d'info](#)

